Sécuriser ma cessation d'activité : mes formalités clé en main

Référence : 7.1.2

Thématique : Transmettre mon entreprise

Notre service

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé et adapté pour radier votre entreprise dans les meilleures conditions. Soyez informé de toutes les conséquences de votre cessation d'activité pour préserver vos droits et préparer sereinement votre futur projet : nouvelle orientation, retraite...

Les plus

- Une action **confidentielle** et **sécurisée**
- Un **gain de temps**, des **démarches simplifiées**
- Relais des services **Transmission / Reprise** et **Conseil Juridique** selon les besoins

Public

Chefs d'entreprise

Format

Conseil individuel

Durée

1 h

Valeur

200 €

Tarif

- Personne physique : 46 € HT / 55,2 € TTC
- Personne morale : 96 € HT / 115,2 € TTC

Les artisans pourront être orientés vers les services Juridique ou Transmission / Reprise selon la nature du dossier, afin d'être accompagnés dans la préparation de leur nouveau projet.

Délivré par:

- CMA PACA / Hautes-Alpes (05) :
- CMA PACA / Alpes-Maritimes (06) :
- CMA PACA / Bouches-du-Rhône (13) :
- CMA PACA / Var (83) :
- CMA PACA :
- CMA PACA / Alpes-de-Haute-Provence (04) :
- CMA PACA / Vaucluse (84) : 35, rue Joseph Vernet 84000 Avignon

Tarifs:

- Dirigeant(e)s - gratuit
- Autre public - gratuit